Réf. Farde e-Assemblées : 2677099

N° OJ : **19**

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/10/2025

Objet : Culture.- Subside de fonctionnement.- Fondation d'utilité publique Koninklijke Vlaamse Schouwburg : 250.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'stichting van algemeen nut Koninklijke Vlaamse Schouwburg;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside de fonctionnement pour un montant de 250.000,00 EUR à l'attention de la fondation d'utilité publique Koninklijke Vlaamse Schouwburg.- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2025.

Annexes :